



Bureau communautaire
3 juin 2021
Salle Edgar Faure – 18H

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 16
Date de la convocation : 28 mai 2021

Présents : J.P Fichère, C. Bourgeois-République, N. Jeannet, B. Guerrin, G. Soldavini, J.B Gagnoux, G. Fernoux-Coutenet, J.P Lefèvre, S. Calinon, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, I. Mangin, C. Monneret, J.Y Roy, D. Troncin.

Excusés : D. Michaud, J.M Daubigney, O. Meugin, J. Péchinot.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE
Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB31/21

Objet

Accompagnement
financier des
associations pour 2021

Dans le cadre de sa politique de développement de l'attractivité du territoire et du tourisme, la Communauté d'Agglomération poursuit son soutien aux associations sportives et touristique du Grand Dole pour promouvoir son image.

Au regard de l'évolution de la conjoncture actuelle liée à l'épidémie de COVID 19, certains évènements notamment sportifs pour lesquels il y avait une incertitude sur leur faisabilité, vont finalement être organisés en 2021.

Ainsi, le Bureau Communautaire est appelé à se prononcer sur l'attribution de nouvelles subventions aux associations pour l'année 2021 selon le détail ci-après :

Service	Tiers	Montant proposé (en €)	Observations
SPORTS	Dole Triathlon Aquavélopede	2 000	Triathlon 11/07/2021
SPORTS	Jura Grand Dole Cyclisme Organisation	5 000	Critérium professionnel du 24/07/2021
SPORTS	Les Copains de la Traversée	1 800	Traversée du Grand Dole 11/09/2021
SPORTS	Dole Athlétique Club	1 500	Trail urbain 11/12/2021
TOURISME	Association d'Animation et de Promotion Touristique du Pays de Dole	5 000	/

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2021.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **ATTRIBUENT** les subventions aux associations pour l'année 2021, selon le détail ci-dessus,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer les conventions relatives à l'octroi de subvention y afférentes.

Fait à Dole,
Le 3 juin 2021
Le Président,

